Les paiements de vos prestations facilités

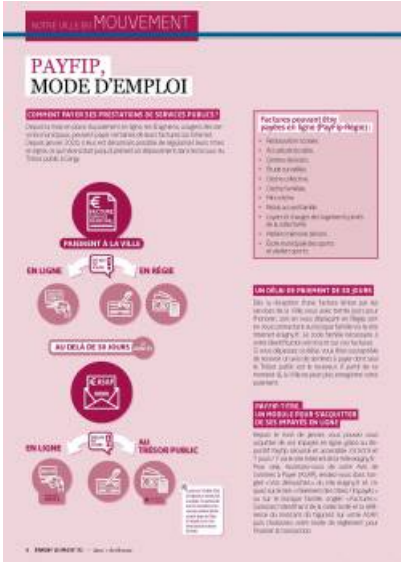

Développée par la direction générale des Finances publiques, la nouvelle offre de paiement en ligne PayFip permet à tous les usagers de payer leurs prestations liées aux usages des services publics en ligne par carte bancaire ou par prélèvement SEPA.

Documents
PayFip mode d'emploi
Liens utiles
Pour effectuer vos paiements cliquez ici